

07100
42963**IMPORTANT :**
N° de dossier à rappeler
00132439398 - PORTEFEUILLE
EQUIPE C

Réf. : 195532901/40051738Z

DATE 1er COURRIER : 26/03/2024
MONTANT A PAYER : 998,92 €**GAEC DE RAYGASSE**
250 ROUTE DE RAYGASSE
46150 THEDIRAC

TOULOUSE, le 10/12/2024

Madame,

Pour faire suite à votre demande, nous vous confirmons notre accord sur la mise en place d'un plan d'apurement pour régler la somme de 998,92 € conformément aux modalités ci-dessous :

- Pour le 10/01/2025, votre règlement de 249,73 € par Virement
- Pour le 10/02/2025, votre règlement de 249,73 € par Virement
- Pour le 10/03/2025, votre règlement de 249,73 € par Virement
- Pour le 10/04/2025, votre règlement de 249,73 € par Virement

Le présent protocole n'est pas établi pour solde de tout compte. Les éventuels intérêts continuent de courir et seront dus au terme de celui-ci, sauf stipulation écrite contraire.

Nous comptons sur le strict respect de cet engagement.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

LE SERVICE RECouvreMENT09 69 79 24 92
recfilc@filiation.fr

VOTRE N° DE DOSSIER A RAPPELER POUR TOUT REGLEMENT**00132439398****VOS MODES DE REGLEMENT****CARTE BANCAIRE**

Directement sur notre site Internet : Sécurité, Simplicité, Rapidité
Païement sécurisé en ligne :

<https://www.filaction.fr/paiement/>

Par téléphone **09 69 79 24 92** muni de votre n° de dossier
Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 19h00, le Samedi de 9h00 à 13h00



Directement auprès de votre banque pour créditer le compte :
CREDIT MUTUEL
IBAN : **FR76 1027 8368 4400 0100 9950 143** BIC : **CMCIFR2A**
Il est impératif d'indiquer dans le libellé du règlement
votre n° de dossier

CHEQUE

A l'ordre de FILACTION, en indiquant **IMPERATIVEMENT** au
verso de votre chèque **votre n° de dossier**

**FILACTION – 12 rue du Port Boyer – CS 21961
44319 NANTES CEDEX 3**

UN CHANGEMENT A NOUS SIGNALER ?

En cas de changement d'adresse, de n° de téléphone, d'adresse e-mail ou pour toute autre remarque, contactez nos équipes
au **09 69 79 24 92**, en précisant **votre n° de dossier**

NB : Les paiements par Mandat Cash et Mandat Compte ne sont pas acceptés.